

Le trouble développemental du langage oral ou « dysphasie »

• Comment se manifeste le trouble ?

Il se manifeste par des **difficultés dans l'expression orale** (production) **et la compréhension** (réception) du langage.

Répercussions à l'école et dans la vie quotidienne :

Mon enfant peut présenter certains de ces signes :

- Il **ne comprend pas certains mots**, certaines consignes.
- Il a **du mal à se faire comprendre**, articule mal, **déforme les mots**. Il **fait des erreurs dans les verbes**, les petits mots comme « je, tu, il, elle, le, la, qui, que, où, sur, ».
- Il a **peu de vocabulaire**, **cherche ses mots**, dit souvent « chose, truc, machin », se trompe de mot.
- Il peut éviter de parler, utiliser beaucoup les gestes ou répondre seulement par oui/non. Il fait des phrases courtes, donne peu de détails quand il raconte.
- Inversement, il peut chercher à communiquer mais ne pas être compris. Il peut avoir du mal à exprimer ses besoins, ses pensées. Cela peut entraîner des comportements inadaptés : colères, gestes brusques ...
- Il peut avoir des difficultés à s'intégrer dans un groupe.
- Il a des **difficultés à apprendre les leçons, les poésies, les tables de mathématiques**.

Remarque : le trouble du langage oral peut être associé à d'autres troubles. Demandez à votre médecin de vous donner les fiches correspondant à ces autres troubles.

- **Quels professionnels pour accompagner mon enfant ?**

Le médecin vous a prescrit un suivi par un orthophoniste. Pour plus d'informations sur ce métier : <https://occitadys.fr/troubles-dys/les-professionnels>

Conseil : Vous avez des questions sur une nouvelle approche, du matériel ou des traitements, parlez-en au médecin ou à l'orthophoniste qui suivent votre enfant.

- **Comment aider mon enfant ?**

Montrez-vous patient et compréhensif. Conscient de ses difficultés, l'enfant peut avoir peur de l'échec, être anxieux et avoir une faible estime de soi. Encouragez-le et valorisez-le dans ses activités.

Mettez-vous face à votre enfant pour qu'il voit vos lèvres quand vous parlez. **Parlez lentement et articulez.** Faites des phrases courtes avec des mots qu'il connaît.

Donnez **une seule consigne à la fois.** Assurez-vous qu'il l'ait comprise. Répétez avec d'autres mots s'il ne comprend pas.

Vous pouvez y **associer des gestes, des mimiques ou montrer des images ou des mots écrits** pour qu'il comprenne mieux. L'orthophoniste peut vous proposer des outils pour faciliter la communication.



Acceptez les erreurs d'expression si le message est correct. **Éviter de le faire répéter.** Laissez-lui le **temps de répondre.**

Racontez-lui des histoires pour stimuler son langage.

• Qui peut m'écouter, me conseiller ?

Rapprochez-vous des associations de familles de proximité pour qu'elles vous apportent des informations complémentaires et vous accompagnent dans vos démarches.

- ✓ **Avenir Dysphasie (AAD) Midi-Pyrénées :**
aadmidipyrenees@gmail.com
<https://aad-france.dysphasie.org/>
- ✓ **APEDYS Midi-Pyrénées :** apedysmidipyrenees@orange.fr
<https://www.apedysmidip.fr>
- ✓ **FFDYS :** <https://www.ffdys.com/>
- ✓ **Dyslexiques de France :**
<https://www.dyslexiquesdefrance.fr/accueil>

• Quelles démarches avec l'école ?

Avant toute chose, rencontrez l'enseignant(e) ou professeur principal de votre enfant pour faire le point sur sa scolarité et les difficultés rencontrées.

Puis rapprochez-vous du médecin ou de l'infirmière scolaire pour lui transmettre les résultats des bilans réalisés. Votre enfant pourra bénéficier des **aménagements pédagogiques** nécessaires dans le cadre d'un **Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP - <https://urlz.fr/heZI>)**.

Si les difficultés de votre enfant s'accroissent au cours de sa scolarité et/ou s'accompagnent de troubles associés, un **dossier pourra être constitué auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** pour demander un plan personnalisé de compensation avec si besoin : un **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS - <https://urlz.fr/hyg0>)**, une Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), un Accompagnant des Elèves en Situation de handicap (AESH) et l'attribution de matériel pédagogique adapté (ordinateur).

- **Où trouver des informations complémentaires ?**

Vidéos : <https://www.youtube.com/watch?v=d8yDedXB3gU&t=8s>

<https://www.youtube.com/watch?v=tXB-Ntt3bP8> et

<https://vimeo.com/user4116414>

Conférence « **La Dysphasie en 2022** » par le Dr Marianne Chatriot sur le site de la FFDys

Livres : **100 idées pour venir en aide aux enfants dysphasiques.** Monique Touzin, Marie-Noëlle Leroux. 2012. Tom Pousse.

▣ **Difficultés de langage oral – Et si c'était un trouble dys ?** Michèle Mazeau, Vincent Lodenos, Arnaud Roy. 2017. Editions Retz.

▣ **Au-delà des mots. Le trouble développemental du langage.** Annick Proulx. 2020. Parlons Parents.

▣ **Les victoires de Grégoire. 2^{ème} édition.** Danielle Noreau, Stéphane Jorisch. 2016. Dominique et Cie.

